

Le Plan Avenir : une ambition nationale pour l'orientation

Instruction du 04/09/2025 relative à la mise en œuvre du Plan Avenir le déploiement de la plateforme Avenir(s) et le recensement des personnels.

Délégation régionale académique d'information et d'orientation – site Créteil

Affaire suivie par : Florian Maréchal

Tél : 01 57 02 68 04

Mél : ce.draio-communication@ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et Monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'Education nationale, Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement et adjoints, Mesdames et Messieurs les directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques, Mesdames et Messieurs les directeurs de CIO, Mesdames et Messieurs les inspecteurs IA-IPR et IEN EG-ET-IO.

Références :

- [La note de service publiée au bulletin officiel du 2 juillet 2025](#)

Annexes :

- [Mieux accompagner pour une orientation plus juste : les ambitions du Plan Avenir](#)
 - [Formulaire de recensement des personnels référentes Oientation/Avenir/DDM](#)
 - Ressources pour la plateforme Avenir(s) : <https://orientation.ac-creteil.fr/plateforme-avenirs/>
-

Le Plan Avenir est mis en œuvre dans tous les établissements dès la rentrée 2025. Il porte l'ambition d'une orientation plus juste pour chaque élève, en conciliant l'épanouissement personnel et les besoins économiques.

[La note de service publiée au bulletin officiel du 2 juillet 2025](#) fixe les **objectifs**, les **modalités de mise en œuvre** et le **calendrier des actions à déployer**, pour une application pleine et rapide du plan à compter de la rentrée scolaire 2025.

Afin d'accompagner les équipes éducatives dans la mise en place de ce plan au sein des établissements, des ressources détaillées sont disponibles sur Éduscol : [Plan Avenir – Ressources](#)

Le plan pluriannuel d'éducation à l'orientation (PPO)

Le **plan pluriannuel d'éducation à l'orientation (PPO)** définit une programmation pédagogique d'actions pour chaque niveau de classe visant l'acquisition progressive de compétences à s'orienter au collège et au lycée. Cette démarche éducative est conçue par l'équipe pédagogique en fonction des besoins des élèves à partir d'un diagnostic et d'objectifs partagés. Il répartit les rôles entre enseignants, Psy EN, partenaires et familles et met en cohérence l'action menée par chacun. Le **PPO** est le **cadre stratégique et opérationnel** de l'établissement pour l'orientation, sur plusieurs années.

Chaque établissement est invité à actualiser/élaborer son PPO pour l'année scolaire 2025-2026. La DRAIO proposera prochainement des fiches aidant à son élaboration, ainsi qu'un plan d'accompagnement.

Une plateforme dédiée à l'accompagnement à l'orientation

La [plateforme numérique Avenir\(s\) de l'Onisep](#) constitue le socle pédagogique de l'éducation à l'orientation. Elle est déployée dans tous les collèges et les lycées. Elle met à la disposition des équipes pédagogiques et éducatives une grande diversité de ressources et d'outils pour appuyer leur action auprès des élèves. Chaque élève peut y trouver des activités à mener en autonomie et garder la trace de ses expériences dans un portfolio dédié.

Retrouver [des ressources pour vous accompagner](#), ainsi que [les actions de formation](#).

Recensement des personnels ressources

Afin d'assurer une mise en œuvre efficace du Plan Avenir, chaque établissement est invité à procéder au recensement de son ou ses personnel(s) identifié(s) (Référénts Orientation, Parcours Avenir et/ou Découverte des Métiers) via le formulaire suivant :

<https://framaforms.org/recensement-des-personnels-ressources-en-orientation-2025-2026-1756385838>

La saisie devra impérativement être réalisée **avant le 19 septembre 2025**, afin de permettre la mise en œuvre des accompagnements prévues au niveau local ou académique.

La réussite du Plan Avenir et le déploiement de la plateforme Avenir(s) reposent sur l'engagement collectif des équipes pédagogiques, des personnels d'orientation et des chefs d'établissement.

Pour le recteur et par délégation,

**La cheffe de la Délégation régionale académique d'information et d'orientation – site Créteil
Élisabeth BOYER**